



Le Saint-Siège

MESSAGE DE SA SAINTETÉ

BENOÎT XVI

POUR LE CARÊME 2010

***La justice de Dieu s'est manifestée
moyennant la foi au Christ (Rm 3, 21-22)***

Chers frères et sœurs,

Chaque année, à l'occasion du carême, l'Église nous invite à une révision de vie sincère à la lumière des enseignements évangéliques. Cette année j'aimerais vous proposer quelques réflexions sur un vaste sujet, celui de la justice, à partir de l'affirmation de saint Paul : «*La justice de Dieu s'est manifestée moyennant la foi au Christ.* » (Rm 3, 21-22)

Justice : « dare cuique suum »

En un premier temps, je souhaite m'arrêter sur le sens du mot « justice » qui dans le langage commun revient à « donner à chacun ce qui lui est dû - *dare cuique suum* » selon la célèbre expression d'Ulpianus, juriste romain du III^e siècle. Toutefois cette définition courante ne précise pas en quoi consiste ce « *suum* » qu'il faut assurer à chacun. Or ce qui est essentiel pour l'homme ne peut être garanti par la loi. Pour qu'il puisse jouir d'une vie en plénitude il lui faut quelque chose de plus intime, de plus personnel et qui ne peut être accordé que gratuitement : nous pourrions dire qu'il s'agit pour l'homme de vivre de cet amour que Dieu seul peut lui communiquer, l'ayant créé à son image et à sa ressemblance. Certes les biens matériels sont utiles et nécessaires. D'ailleurs, Jésus lui-même a pris soin des malades, il a nourri les foules qui le suivaient et, sans aucun doute, il réproche cette indifférence qui, aujourd'hui encore, condamne à mort des centaines de millions d'êtres humains faute de nourriture suffisante, d'eau et de soins. Cependant, la justice distributive ne rend pas à l'être humain tout ce qui lui est dû. L'homme a, en fait,

essentiellement besoin de vivre de Dieu parce que ce qui lui est dû dépasse infiniment le pain. Saint Augustin observe à ce propos que « *si la justice est la vertu qui rend à chacun ce qu'il lui est dû... alors il n'y a pas de justice humaine qui ôte l'homme au vrai Dieu* » (*De Civitate Dei* XIX, 21)

D'où vient l'injustice?

L'évangéliste Marc nous transmet ces paroles de Jésus prononcées à son époque lors d'un débat sur ce qui est pur et ce qui est impur : « *Il n'est rien d'extérieur à l'homme qui, pénétrant en lui, puisse le souiller... ce qui sort de l'homme voilà ce qui souille l'homme. Car c'est du dedans, du cœur des hommes que sortent les desseins pervers.* » (*Mc* 7, 14-15 ; 20-21) Au-delà du problème immédiat de la nourriture, nous pouvons déceler dans la réaction des pharisiens une tentation permanente chez l'homme : celle de pointer l'origine du mal dans une cause extérieure. En y regardant de plus près, on constate que de nombreuses idéologies modernes véhiculent ce présupposé : puisque l'injustice vient du dehors, il suffit d'éliminer les causes extérieures qui empêchent l'accomplissement de la justice. Cette façon de penser, nous avertit Jésus, est naïve et *aveugle*. L'injustice, conséquence du mal, ne vient pas exclusivement de causes extérieures ; elle trouve son origine dans le cœur humain où l'on y découvre les fondements d'une mystérieuse complicité avec le mal. Le psalmiste le reconnaît douloureusement : « *Vois dans la faute je suis né, dans le péché ma mère m'a conçu.* » (*Ps* 51,7). Oui, l'homme est fragilisé par une blessure profonde qui diminue sa capacité à entrer en communion avec l'autre. Naturellement ouvert à la *réciprocité* libre de la communion, il découvre en lui une force de gravité étonnante qui l'amène à se replier sur lui-même, à s'affirmer au-dessus et en opposition aux autres : il s'agit de l'égoïsme, conséquence du péché originel. Adam et Eve ont été séduits par le mensonge du Satan. En s'emparant du fruit mystérieux, ils ont désobéi au commandement divin. Ils ont substitué une logique du soupçon et de la compétition à celle de la confiance en l'Amour, celle de l'accaparement anxieux et de l'autosuffisance à celle du recevoir et de l'attente confiante vis-à-vis de l'autre (cf. *Gn* 3, 1-6) de sorte qu'il en est résulté un sentiment d'inquiétude et d'insécurité. Comment l'homme peut-il se libérer de cette tendance égoïste et s'ouvrir à l'amour ?

Justice et Sedaqah

Au sein de la sagesse d'Israël, nous découvrons un lien profond entre la foi en ce Dieu qui « *de la poussière relève le faible* » (*Ps* 113,7) et la justice envers le prochain. Le mot *sedaqah*, qui désigne en hébreu la vertu de justice, exprime admirablement cette relation. *Sedaqah* signifie en effet l'acceptation totale de la volonté du Dieu d'Israël et la justice envers le prochain (cf. *Ex* 20,12-17), plus spécialement envers le pauvre, l'étranger, l'orphelin et la veuve (cf. *Dt* 10, 18-19). Ces deux propositions sont liées entre elles car, pour l'Israélite, donner au pauvre n'est que la *réciprocité* de ce que Dieu a fait pour lui : il s'est ému de la misère de son peuple. Ce n'est pas un hasard si le don de la Loi à Moïse, au Sinaï, a eu lieu après le passage de la Mer Rouge. En effet, l'écoute de la Loi suppose la foi en Dieu qui, le premier, a écouté les cris de son peuple et est descendu pour le libérer du pouvoir de l'Égypte (cf. *Ex* 3,8). Dieu est attentif au cri de celui qui est

dans la misère mais en retour demande à être écouté : il demande justice pour le pauvre (cf. *Sir* 4,4-5. 8-9), l'étranger (cf. *Ex* 22,20), l'esclave (cf. *Dt* 15, 12-18). Pour vivre de la justice, il est nécessaire de sortir de ce rêve qu'est l'autosuffisance, de ce profond repliement sur-soi qui génère l'injustice. En d'autres termes, il faut accepter un exode plus profond que celui que Dieu a réalisé avec Moïse, il faut une libération du cœur que la lettre de la Loi est impuissante à accomplir. Y a-t-il donc pour l'homme une espérance de justice ?

Le Christ, Justice de Dieu

L'annonce de la bonne nouvelle répond pleinement à la soif de justice de l'homme. L'apôtre saint Paul le souligne dans son *Épître aux Romains* : « *Mais maintenant sans la Loi, la justice de Dieu s'est manifestée...par la foi en Jésus Christ à l'adresse de tous ceux qui croient. Car il n'y a pas de différence : tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu et ils sont justifiés par la faveur de sa grâce en vertu de la rédemption accomplie par le Christ Jésus. Dieu l'a exposé instrument de propitiation par son propre sang moyennant la foi.* » (3, 21-25)

Quelle est donc la justice du Christ ? C'est avant tout une justice née de la grâce où l'homme n'est pas sauveur et ne guérit ni lui-même ni les autres. Le fait que l'expiation s'accomplisse dans « le sang » du Christ signifie que l'homme n'est pas délivré du poids de ses fautes par ses sacrifices, mais par le geste d'amour de Dieu qui a une dimension infinie, jusqu'à faire passer en lui la malédiction qui était réservée à l'homme pour lui rendre la bénédiction réservée à Dieu (cf. *Gal* 3, 13-14). Mais immédiatement pourrait-on objecter : de quel type de justice s'agit-il si le juste meurt pour le coupable et le coupable reçoit en retour la bénédiction qui revient au juste ? Est-ce que chacun ne reçoit-il pas le contraire de ce qu'il lui est dû ? En réalité, ici, la justice divine se montre profondément différente de la justice humaine. Dieu a payé pour nous, en son Fils, le prix du rachat, un prix vraiment exorbitant. Face à la justice de la Croix, l'homme peut se révolter car elle manifeste la dépendance de l'homme, sa dépendance vis-à-vis d'un autre pour être pleinement lui-même. Se convertir au Christ, croire à l'Évangile, implique d'abandonner vraiment l'illusion d'être autosuffisant, de découvrir et accepter sa propre indigence ainsi que celle des autres et de Dieu, enfin de découvrir la nécessité de son pardon et de son amitié.

On comprend alors que la foi ne soit pas du tout quelque chose de naturel, de facile et d'évident : il faut être humble pour accepter que quelqu'un d'autre me libère de mon moi et me donne gratuitement en échange son soi. Cela s'accomplit spécifiquement dans les sacrement de la réconciliation et de l'eucharistie. Grâce à l'action du Christ, nous pouvons entrer dans une justice « plus grande », celle de l'amour (cf. *Rm* 13, 8-10), la justice de celui qui, dans quelque situation que ce soit, s'estime davantage débiteur que créancier parce qu'il a reçu plus que ce qu'il ne pouvait espérer.

Fort de cette expérience, le chrétien est invité à s'engager dans la construction de sociétés justes où tous reçoivent le nécessaire pour vivre selon leur dignité humaine et où la justice est vivifiée

par l'amour.

Chers frères et sœurs, le temps du carême culmine dans le triduum pascal, au cours duquel cette année encore, nous célébrerons la justice divine, qui est plénitude de charité, de don et de salut. Que ce temps de pénitence soit pour chaque chrétien un temps de vraie conversion et d'intime connaissance du mystère du Christ venu accomplir toute justice. Formulant ces vœux, j'accorde à tous et de tout cœur ma bénédiction apostolique.

Cité du Vatican, le 30 octobre 2009

BENEDICTUS PP. XVI

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana